



MUNICIPALITÉ DE CLARENCEVILLE

PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JUILLET 2023

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Clarenceville tenue en présentiel devant public au Centre communautaire, 1, rue Tourangeau, ce **11^e jour du mois de juillet 2023** à 20 h sous la présidence de M. Serge Beaudoin, maire.

Sont présents:

Siège n°1	Gérald Grenon (absent)	Siège n°4	Chad Whittaker
Siège n°2	Gaëtan Lafrance	Siège n°5	David Branch
Siège n°3	Karine Beaudin	Siège n°6	David Adams

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, M. Serge Beaudoin.

Sont également présentes, Mme Sonia Côté, directrice générale et greffière-trésorière.

« Le Conseil de la municipalité siège en séance ordinaire de mardi le 11 juillet 2023, en présentiel.

Chacune de ces personnes présentes s'est identifiée individuellement. Il est mentionné également que la directrice générale et greffière-trésorière, Mme Sonia Côté, assiste à cette séance à titre de secrétaire d'assemblée. »

POINT 1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Serge Beaudoin, maire et président de la séance, déclare la séance ouverte à **20 h** et souhaite la bienvenue aux conseillers et conseillère présents.

POINT 2

CONSTATATION DU QUORUM

M. Serge Beaudoin, maire constate que le quorum est atteint.

L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour de la séance du 11 juillet 2023
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin 2023
5. Dépôt de documents ou de correspondance

ADMINISTRATION & GREFFE

6. Envoi d'une liste à la MRC : VPT
7. Adoption de l'organigramme du PMSC
8. Congrès FQM
9. Démolition 70 rue Principale : prix révisé

TRAVAUX PUBLICS

10. Travaux 2^e Rue, 3^e Rue et Gilman : acceptation des P&D

URBANISME

11. Adoption du 2^e règlement de zonage 428-20

LOISIRS-CULTURE ET COMMUNAUTAIRE

12. NexDev : entente culturelle : Projet : Fresque

SECURITÉ – INCENDIE

HYGIÈNE DU MILIEU

13. Entente avec Henryville

TRÉSORERIE ET FINANCES

14. Autorisation de paiement – Marcel Fafard
15. Autorisation de 2 paiements – FNX : projet 2^e Rue, 3^e Rue et Gilman
16. Autorisation de paiement – facture 1^{er} trimestre VEQ
17. Autorisation de paiement – Multi Surfaces
18. Les comptes à payer au 11 juillet 2023

AUTRES POINTS

19. Rapport des conseillers
20. VARIA
21. Période de questions des citoyens au président du Conseil
22. Levée de la séance

POINT 3

2023-07-142

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 11 JUILLET 2023

Il est proposé par M. Gaëtan Lafrance et appuyé par Mme Karine Beaudin
Et résolu unanimement que l'ordre du jour du 11 juillet 2023 soit adopté et que le point VARIA reste ouvert.

Adoptée à l'unanimité

POINT 4

2023-07-143

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE ORDINAIRE DU 13 JUIN 2023

Il est proposé par M. Gaëtan Lafrance et appuyé par M. Chad Whittaker
Et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin 2023 soit adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

POINT 5

DÉPÔT DE DOCUMENTS OU DE CORRESPONDANCE

Dépôt et lecture de documents ou correspondance :

ADMINISTRATION

POINT 6

2023-07-144

LISTE DES PROPRIÉTÉS POUR LE NON-PAIEMENT DE TAXES

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 1016 du Code Municipal, le secrétaire-trésorier doit préparer un état mentionnant le nom et les états de toutes personnes endettées envers la Municipalité pour les taxes municipales ;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 1023, le secrétaire-trésorier transmet cet état dûment adopté par le conseil, des noms et qualités des personnes endettées à la MRC pour vente des immeubles pour taxes impayées ;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil de la municipalité de Clarenceville ont pris connaissance de cette liste (confidentielle au public) et qu'ils peuvent modifier par des renseignements cette liste ;

En conséquence,

Il est proposé par M. Gaëtan Lafrance Et appuyé par M. Chad Whittaker

ET RESOLU :

Que le conseil de la Municipalité de Clarenceville adopte la liste soumise des personnes endettées envers la Municipalité pour les taxes municipales 2021, 2022 et 2023 impayées, laquelle liste sera transmise à la MRC du Haut-Richelieu pour le processus de vente des immeubles pour taxes impayées.

Adoptée à l'unanimité

POINT 7

2023-07-145

ADOPTION DE L'ORGANIGRAMME PMSC / PLAN DE MESURES D'URGENCE EN SÉCURITÉ CIVILE

ATTENDU que les municipalités locales ont, en vertu de la Loi sur la sécurité civile, la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire ;

ATTENDU que la Municipalité est exposée à divers aléas d'origine naturelle et anthropique pouvant être à la source de sinistres ;

ATTENDU que le conseil municipal de Clarenceville reconnaît que la Municipalité peut être touchée par un sinistre en tout temps ;

Pour ces motifs,

Il est proposé par M. David Branch ; Et appuyé par M. Gaëtan Lafrance

ET RESOLU :

Qu'une organisation municipale de la sécurité civile soit créée afin de coordonner les ressources et les mesures déployées au moment et à la suite des sinistres et d'assurer la concertation des intervenants;

Que les personnes suivantes soient désignées membres de l'organisation municipale de la sécurité civile et qu'elles occupent les fonctions décrites ci-dessous :

- Coordonnateur municipal de la sécurité civile : le poste de DG
- Coordonnateur municipal de la sécurité civile substitut : le poste de DGA
- Mission services techniques : le poste de directeur technique
- Mission services techniques substitut : chef d'équipe au TP
- Mission administration et communications : le poste de DGA
- Mission administration et communications substitut : Ressources de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu; 2^e substitut : le poste commis comptable et le poste réception
- Mission Services aux sinistrés : le poste de coordonnatrice aux loisirs
- Mission Services aux sinistrés substitut: Ressources de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu
- Mission protection des personnes et des biens : SQ de la MRC du Haut-Richelieu
- Mission incendie et sauvetage : SSI Clarenceville/Noyan

Cette résolution abroge toutes les autres nominations antérieures concernant l'organisation municipale de la sécurité civile de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité

POINT 8

2023-07-146

CONGRÈS FQM 28-29-30 SEPTEMBRE 2023 À QUÉBEC

CONSIDÉRANT que le Congrès de la FQM (Fédération Québécoise des Municipalités) se déroulera les 28-29 et 30 septembre 2023 à Québec ;

CONSIDÉRANT que certains membres du conseil sont intéressés à assister au congrès soit :

- Serge Beaudin, maire
- Karine Beaudin, conseillère
- La directrice générale, Mme Sonia Côté

Il est proposé par M. Chad Whittaker ; Et appuyé par M. David Branch

ET RESOLU :

Que le conseil de la municipalité de Clarenceville autorise la direction générale à faire les inscriptions au congrès ainsi que les réservations de l'hébergement des membres intéressés et à ceux qui auront payés au préalable seront remboursés avec preuve justificative. Les frais de kilométrage seront remboursés à partir du domicile et à l'endroit de l'hébergement (aller-retour).

Adoptée à l'unanimité

Poste budgétaire :02-110-00-310 et 02-110-00-454

POINT 9

2023-07-147

DÉMOLITION 70 RUE PRINCIPALE : PRIX RÉVISÉ

CONSIDÉRANT une rencontre et une visite des lieux le 6 juillet avec M. Maxime Fréreau pour établir la planification de démolition du 70 rue Principale et ceci en présence de la directrice générale Mme Sonia Côté et M. Serge Beaudoin, maire ;

CONSIDÉRANT que depuis plus de 2 ans, l'offre de service soumis par B. Fréreau & Fils inc. au coût de 65 000\$ + taxes doit être révisé ;

CONSIDÉRANT une hausse de 5 % sur le prix soumis en 2021 une augmentation de 3 250 \$ pour un total de 68 250 \$ + taxes ;

CONSIDÉRANT que cette hausse est justifiée ;

Il est proposé par Mme Karine Beaudin ; Et appuyé par M. Gaëtan Lafrance

Que le conseil de la Municipalité de Clarenceville accepte l'augmentation de 5% du prix soumis en 2021 et autorise la démolition du bâtiment au 70 rue Principale au coût de 68 250,00 \$ + taxes par l'entreprise B. Fréreau & Fils inc.

Adoptée à l'unanimité

Poste budgétaire : Surplus accumulé non affecté 2022

TRAVAUX PUBLICS

POINT 10

2023-07-148

TRAVAUX 2 RUE, 3^E RUE ET GILMAN : RÉCEPTION DES PLANS ET DEVIS

CONSIDÉRANT la réception des plans & devis pour des travaux sur la 2^e Rue, 3^e Rue et rue Gilman ainsi que le coût estimé des travaux par la firme FNX Innov ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'aller en appel d'offre sur le SEAO tel que les documents proposés par la firme FNX Innov ;

Il est proposé par M. Gaëtan Lafrance ; Et appuyé par M. David Branch

ET RESOLU :

Que le conseil de la Municipalité de Clarenceville autorise la direction générale à transmettre les documents proposés par la firme FNX Innov sur le SEAO de l'appel d'offre no. 2300463 : Pavage : 2 Rue, 3^e Rue et rue Gilman.

Adoptée à l'unanimité

Poste budgétaire : 22-040-01-000

URBANISME

POINT 11

2023-07-149

ADOPTION DU 2^e PROJET DE RÈGLEMENT 428-20 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 428 RELATIF AUX NORMES DE CONSTRUCTION DE GARAGE

Une dispense de lecture est demandée à la suite de l'envoi dudit règlement (2^e projet) livré au moins deux (2) jours juridiques avant la séance du conseil et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

Il est proposé par M. Gaëtan Lafrance Et appuyé par Mme Karine Beaudin

ET RESOLU :

Que le conseil de la Municipalité de Clarenceville adopte le 2^e projet de règlement 428-20 modifiant le règlement de zonage relatif aux normes de construction de garage sans modification du 1^{er} projet.

Adoptée à l'unanimité

Serge Beaudoin
Maire

Sonia Côté
Directrice générale et greffière-trésorière

Avis de motion donné le : 13 juin 2023

Présentation du 1^{er} projet de règlement : 13 juin 2023

Avis de promulgation : du 1^{er} projet : 16 juin 2023

Envoi à la MRC du 1^{er} projet de règlement pour conformité : 15 juin 2023

Avis préliminaire de la MRC conforme :

Assemblée de consultation du règlement : 11 juillet 2023

Présentation du 2^e projet de règlement : 11 juillet 2023

Dépôt pour adoption le : 11 juillet 2023

Avis de promulgation : 13 juillet 2023

Entrée en vigueur : 13 juillet 2023

Envoi à la MRC du règlement : 14 juillet 2023

Journée du registre :

Adoption du règlement :

LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTAIRE

2023-07-150

POINT 12

NEXDEV : ENTENTE CULTURELLE : PROJET DE FRESQUE

ATTENDU un projet dans le cadre du 2^e projet carrefours culturels et bibliothèque pour une animation d'ateliers de *Fresque* dans chacune des Municipalités du Haut Richelieu;

ATTENDU que la municipalité de Clarenceville donne son accord pour cette activité pour le projet de peindre une fresque sur un grand panneau de bois qui sera installé au centre du village près du cadre;

Il est proposé par Mme Karine Beaudin Et appuyé par M. Chad Whittaker

ET RESOLU :

Que le Conseil municipal de la municipalité de Clarenceville donne son accord pour l'activité de peindre une fresque sur un grand panneau de bois qui sera installé au centre du village près du cadre.

Que la coordonnatrice aux loisirs, Mme Karoline Warren chapeaute cette activité.

Adoptée à l'unanimité

SÉCURITÉ – INCENDIE

HYGIÈNE DU MILIEU (AQUEDUC, ÉGOUT ET COLLECTES)

POINT 13

2023-07-151

ENTENTE AVEC HENRYVILLE – DROIT DE PASSAGE

CONSIDÉRANT la réception de la résolution no. 8632-06-2023 ainsi que l'entente signée relative au passage d'une conduite d'aqueduc sur le territoire d'Henryville;

CONSIDÉRANT que la Municipalité d'Henryville est en faveur de ladite entente telle que soumise;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. David Adams Et appuyé par M. Gaëtan Lafrance

ET RESOLU :

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante :

Que le conseil de la municipalité de Clarenceville autorise le maire, M. Serge Beaudoin et la directrice générale Mme Sonia Côté à signer l'entente soumise au conseil à ce sujet et intitulée « Entente relative au passage d'une conduite d'aqueduc sur le territoire d'Henryville ».

Adoptée à l'unanimité

TRÉSORERIE ET FINANCES

POINT 14

2023-07-152

AUTORISATION DE PAIEMENT – MARCEL FAFARD

CONSIDÉRANT la réception de la facture no. 889 de M. Marcel Fafard, ing., au montant de 804,84 \$ (taxes incluses) pour des honoraires (services rendus) dans le cadre du mandat d'assistance technique pour le projet du village octroyé par la résolution 2023-02-031 pour la période du 16 janvier au 25 mai 2023 ;

Il est proposé par M. David Adams Et appuyé par M. David Branch

ET RESOLU :

Que le Conseil autorise le paiement de la facture 889 de M. Marcel Fafard, ing., au montant de 804,84 \$ (taxes incluses) pour des honoraires (services rendus) dans le cadre du mandat d'assistance technique pour le projet du village pour la période du 16 janvier au 25 mai 2023.

Adoptée à l'unanimité

Poste budgétaire : 22-414-10-000

POINT 15

2023-07-153

AUTORISATION DE 2 PAIEMENTS – FNX : PROJET 2^e RUE, 3^e RUE ET GILMAN

CONSIDÉRANT que lors de la séance ordinaire du Conseil en date du 7 mars 2023, la résolution 2023-03-063 était adoptée afin que la firme FNX Innov puisse faire une offre concernant l'élaboration de plans et devis et surveillance des travaux, pour les rues : 2^e, 3^e et Gilman ;

CONSIDÉRANT que dans la résolution 2023-04-084 adoptée le 4 avril 2022, le conseil municipal a accepté l'offre de la firme FNX Innov au montant de 10 450 \$ + taxes pour l'élaboration de plans et devis et un montant de 5 331 \$ + taxes pour les relevés d'arpentage ;

CONSIDÉRANT la réception des factures no. 416672 au montant de 3 604,47\$ (incluant les taxes) et no. 417079 au montant de 4 805,96 \$ (incluant les taxes) de la compagnie FNX Innov ce qui inclus la réalisation partielle de plans et devis à 90% ce qui représente une facturation partielle du contrat de services octroyé à la compagnie en question pour la période se terminant le 24 juin 2023 ;

Il est proposé par Mme Karine Beaudin et appuyé par M. Gaëtan Lafrance

ET RÉSOLU :

Que le conseil municipal de la municipalité de Clarenceville autorise le paiement des factures no. 416672 au montant de 3 604,47\$ (incluant les taxes) et no. 417079 au montant de 4 805,96 \$ (incluant les taxes) de la compagnie FNX Innov ce qui inclus la réalisation partielle de plans et devis à 90% ce qui représente une facturation partielle du contrat de services octroyé à la compagnie en question pour la période se terminant le 24 juin 2023.

Adoptée à l'unanimité

Poste budgétaire : 23-040-01-000

POINT 16

2023-07-154

AUTORISATION DE PAIEMENT – MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC FACTURATION POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 MARS 2023 – FRAIS D'EXPLOITATION DES STATIONS DE POMPAGE (PP1, PP2, PP3) ET DE L'USINE D'ÉPURATION DES EAUX USÉES

CONSIDÉRANT la réception de la facture n°311 au montant de 19 366,14 \$ de la Municipalité de Venise-en-Québec pour les coûts d'utilisation des stations PP1, PP2 et PP3 et de l'usine d'épuration pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2023 ;

Il est proposé par M. David Branch Et appuyé par M. Chad Whittaker

ET RESOLU :

Que le conseil municipal de la Municipalité de Clarenceville autorise le paiement de la facture n°311 au montant de 19 366,14 \$ de la Municipalité de Venise-en-Québec pour les coûts d'utilisation des stations PP1, PP2 et PP3 et de l'usine d'épuration pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2023. (Frais PP1, PP2 et PP3 : 7 301,47 \$; frais usine eau usée : 12 064,67\$)

Adoptée à l'unanimité

Poste budgétaire : 02-415-00-951

POINT 17

2023-07-155

AUTORISATION DE PAIEMENT – MULTI SURFACES

CONSIDÉRANT un mandat accordé à Multi-Surfaces pour l'entretien du terrain de balle molle au montant de 22 808,74\$ (taxes incluses) référence : résolution 2023-05-110 ;

CONSIDÉRANT des travaux effectués à 80% en date du 5 juillet 2023 ;

CONSIDÉRANT la réception de la facture no. 17623 de Multi-Surfaces au montant de 18 246,99 \$ \$ (taxes incluses) (80% du projet) pour la réfection du terrain de balle molle ;

Il est proposé par M. Chad Whittaker Et appuyé par M. Gaëtan Lafrance

Et résolu :

Que le conseil municipal de la Municipalité de Clarenceville autorise le paiement de la facture n°17623 au montant de 18 246,99 \$ (taxes incluses) ce qui équivaut à 80% du mandat.

Adoptée à l'unanimité

Poste budgétaire : 22-701-50-300

POINT 18

2023-07-156

COMPTES À PAYER AU 11 JUILLET 2023

Il est proposé par M. David Adams et appuyé par Mme Karine Beaudin

ET RÉSOLU :

Que les comptes à payer au 11 juillet 2023 au montant de **158 959,58 \$** soient approuvés pour paiement.

Adoptée à l'unanimité

AUTRES POINTS

POINT 19

RAPPORT DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Chacun des conseillers et M. Le maire présente leurs activités et l'avancement de leurs dossiers respectifs

Serge Beaudoin: rencontre avec sécurité, entrevue DGA, 15^e anniversaire IHR, visite au 70 rue Principale – très désuet
Gérald Grenon (absent)
Gaëtan Lafrance: caucus, spectacle Mme Diab
Karyne Beaudin: caucus, vente de garage PR
Chad Whittaker: félicitation spectacle et vente de garage
David Branch : caucus, spectacle – belle participation – belle programmation cet été
David Adams: caucus, spectacle Mme Diab

**POINT 20
VARIA**

POINT 21

PÉRIODE DE QUESTIONS ADRESSÉES PAR LES CITOYENS AU PRÉSIDENT DU CONSEIL

Questions diverses adressées au président de l'assemblée.

POINT 22

2023-07-157

LEVÉE DE LA SÉANCE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JUILLET 2023

L'ordre du jour est épuisé.

**Il est proposé par Mme Karine Beaudin et appuyé par M. Gaëtan Lafrance
ET RÉSOLU :**

Que la séance ordinaire du 11 juillet 2023 soit levée à 20 h 29.

Adoptée à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, Sonia Côté, directrice générale et greffière-trésorière, certifie que la Municipalité de Clarenceville dispose des crédits nécessaires suffisants pour le paiement des déboursés reliés aux résolutions adoptées à cette séance.

Sonia Côté, directrice générale et
Greffière-trésorière

Serge Beaudoin, maire

Sonia Côté, directrice générale et
greffière-trésorière

« Je, Serge Beaudoin, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Le 11 juillet 2023.

DATE 11-07-2023 13:37
 IMPRIME LE: 11-07-2023
 MUN. DE SAINT-GEORGES-DE-CLARENCEVILLE

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES CHEQUES
 COMPTE CIBC #6100813 (54 11201 000)
 DU 14-06-2023 AU 11-07-2023

PAGE 1
 DETAILLE

NOM NUMERO DU FOURNISSEUR	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
MONTGOLFIERES SAINT-JEAN- MONTGOLF	14-06-23	14243 CIRC.	G/L	684.10	ACTIVITES LOISIRS (2)	02 70150 414	684.10
CORPS DE CADETS DE L'ARME CADETS	14-06-23	14244 CIRC.	G/L	200.00	SUBVENTIONS ET DONN ÉLUS	02 11000 996	200.00
MA-ARCHITECTE INC. MAARCHIT	19-06-23	14245 ANNULE	G/L	1,724.63	EDIFICE MUN.-Agrandissement	22 13010 000	1,724.63
MA-ARCHITECTE INC. MAARCHIT	19-06-23	14245 ANNULE	G/L	1,724.63	EDIFICE MUN.-Agrandissement garage-facture 1677	22 13010 000	1,724.63
MA-ARCHITECTE INC. MAARCHIT	19-06-23	14246 CIRC.	G/L	1,149.75	EDIFICE MUN.-Aménagement SS HV -facture 1678	22 13010 000	1,149.75
MA-ARCHITECTE INC. MAARCHIT	19-06-23	14247 CIRC.	G/L	1,724.63	EDIFICE MUN.-Agrandissement garage-facture 1677	22 13010 000	1,724.63
AQUATECH SOCIETE DE GESTI AQUATECH	11-07-23	14248 CIRC.	076716 077147	1,526.30 1,526.29 1,526.30 1,526.29	HONORAIRES PROFESSIONNELS HONORAIRES PROFESS/AQUATECH HONORAIRES PROFESSIONNELS HONORAIRES PROFESS/AQUATECH	02 41300 419 02 41500 410 02 41300 419 02 41500 410	6,105.18
LES ATELIERS DE SOUDURE S BABEUX	11-07-23	14249 CIRC.	023-2720	431.16	ENT. ET REP. - VEH./MACH. (VOI.	02 32000 525	431.16
SERGE BEAUDOIN BEAUDOIN	11-07-23	14250 CIRC.	2023-06-28	45.00	TELEPHONE CONSEIL	02 11000 331	45.00
EUROFINS ENVIRONEX INC. BIOLAB	11-07-23	14251 CIRC.	877405	419.09	ANALYSE D'EAU MOIS JUIN	02 41300 411	419.09
BONISOIR BONISOIR	11-07-23	14252 CIRC.	463905 471246	140.00 132.00	ESSENCE ET HUILE DIESEL - VOI. ESSENCE ET HUILE DIESEL - VOI.	02 32000 631 02 32000 631	272.00
SOLUTION EUROFIC 360 INC. BUBOTIC	11-07-23	14253 CIRC.	38137	1,508.91	ENT. ET REP. AMEUBLEMENT AD	02 13000 527	1,508.91
PETITE CAISSE CAISSE	11-07-23	14254 CIRC.	2023-07-10	133.56 16.10 52.00 81.60	QUOTE PART POUR BIBLIOTHEQUE ENTR. BÂTISSE- TERRAINS(CC) ENT. ET REP- EDIFICE MUNI/CABI ALIMENTS, BOISSON	02 70230 951 02 70120 521 02 13000 522 02 13000 610	283.26
CHAPITRAU SUMMUM CHAPITRA	11-07-23	14255 CIRC.	14153	1,012.18	ACTIVITES LOISIRS CLARFEST	02 70150 414	1,012.18
CHAMBRE DE COMMERCE DU HA CHCOMHTR	11-07-23	14256 CIRC.	INV-013260	201.21	COTISATION ASSOC. & ABOONEMENT 2023	02 11000 494	201.21
CANADIEN NATIONAL CNRRAIL	11-07-23	14257 CIRC.	91693908	889.50	ENT. ET REP. - CHEMIN DE FER JUIL-AOÛT-SEPT	02 32000 529	889.50
RETRAITE QUÉBEC COMBRE	11-07-23	14258 CIRC.	PREM00256523	302.04	RÉGIME DE RETAITE DES ÉLUS / P	55 13871 000	302.04
AGISRA COOPÉRATIVE	11-07-23	14259 CIRC.	PC000437907	72.41	ENT. REP BÂTISSES, TERRAINS	02 32000 522	

DATE 11-07-2023 13:37
 IMPRIME LE: 11-07-2023
 MUN. DE SAINT-GEORGES-DE-CLARENCEVILLE

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES CHEQUES
 COMPTE CIRC #6100013 (54 11201 000)

PAGE 3
 DETAILLE

DU 14-06-2023 AU 11-07-2023

NOM NUMERO DU FOURNISSEUR	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
VICKY MCCAULIFF MCCAULVI	11-07-23	14277 CIRC.	2023-06-28	22.50	TELEPHONE - GARAGE MUN.	02 32000 331	
				22.50	TELEPHONE	02 33000 331	45.00
MRC DU HAUT-RICHELIEU MRCBAU	11-07-23	14278 CIRC.	CRF2300043 CRF2300133	5,898.76	REMB AUTRES DETTE A.L.T. 35/60	03 50010 000	
				18,104.15	CONTRAT ENFOUISSEMENT/COMPOHR	02 45110 499	24,002.91
GESTION PARASITAIRE P.M.C PARASITA	11-07-23	14279 CIRC.	1203	91.98	ENT. ET REP. - BIBLIOTHEQUE	02 70230 522	
				321.93	ENT. ET REP- BODIFICE MUNI/CABI	02 13000 522	
				275.94	ENT. ET REP. - CASERNE	02 22000 522	
				298.94	ENTR. BÂTISSE- TERRAINS(CC)	02 70120 521	
				137.97	ENT. ET REP- BODIFICE MUNI/CABI	02 13000 522	1,126.76
FETITS MOTEURS 133 PEZMO133	11-07-23	14280 CIRC.	46927	131.05	ENT. ET REP. - VEH./MACH.(VOI.	02 32000 525	131.05
POMPEX INC. POMPEX	11-07-23	14281 CIRC.	221323	307.79	ENT.ET REP. ÉGOUTS/POMPEX /ADE	02 41500 521	
			221324	924.34	ENT.ET REP. ÉGOUTS/POMPEX /ADE	02 41500 521	
			221325	254.90	ENT.ET REP. ÉGOUTS/POMPEX /ADE	02 41500 521	
			221326	254.90	ENT.ET REP. ÉGOUTS/POMPEX /ADE	02 41500 521	
			221327	1,439.15	ENT.ET REP. ÉGOUTS/POMPEX /ADE	02 41500 521	
			221328	322.16	ENT.ET REP. ÉGOUTS/POMPEX /ADE	02 41500 521	
			221329	344.01	ENT.ET REP. ÉGOUTS/POMPEX /ADE	02 41500 521	
			221330	719.97	ENT.ET REP. ÉGOUTS/POMPEX /ADE	02 41500 521	
			221331	820.58	ENT.ET REP. ÉGOUTS/POMPEX /ADE	02 41500 521	
			221332	290.55	ENT.ET REP. ÉGOUTS/POMPEX /ADE	02 41500 521	
			221333	698.13	ENT.ET REP. ÉGOUTS/POMPEX /ADE	02 41500 521	
			221334	290.55	ENT.ET REP. ÉGOUTS/POMPEX /ADE	02 41500 521	6,667.03
PROANIMA	11-07-23	14282 CIRC.	1075	955.00	PROANIMA JUILLET 2023	02 23001 419	955.00
PROANIMA							
PRUDENT MESURES D'URGENCE PRUDENT	11-07-23	14283 CIRC.	14852	5,085.34	SERVICE ALERTE/SRC CIVI/MANDAT	02 29000 990	5,085.34
					RÉSOL 2022-12-299		
PURDLATOR INC. PURDLATE	11-07-23	14284 CIRC.	453765850 453826518	5.57	FRAIS DE POSTES ADM.	02 13000 321	
				5.57	FRAIS DE POSTES ADM.	02 13000 321	11.14
R.I.G.M.R.B.M. RIEDSBM	11-07-23	14285 CIRC.	1436	327.40	CONTRAT ENFOUISSEMENT/DÉPOTOIR	02 45110 499	327.40
RÉGIE INTER D'INCENDIE DE RIIMTSTG	11-07-23	14286 CIRC.	CRF2300073	1,012.00	PREVENTIONS 14 MAI-24 JUIN	02 22000 442	1,012.00
ROBITAILLE ÉQUIPEMENT INC ROBITAIL	11-07-23	14287 CIRC.	245164 245166	13,216.38	ÉQUIPEMENT DÉNEIGEMENT	22 32000 724	
				287.44	ÉQUIPEMENT DÉNEIGEMENT	22 32000 724	13,503.82
ROCHELEAU FILS & SONS ROCHELEA	11-07-23	14288 CIRC.	2491 2530	281.69	CONTRAT ENFOUISSEMENT/COMPOHR	02 45110 499	
				155.22	CONTRAT ENFOUISSEMENT/COMPOHR	02 45110 499	436.91
QUINCAILLERIE LACOLLE RONALACO	11-07-23	14289 CIRC.	101394263	16.07	ENTR. BÂTISSE- TERRAINS(CC)	02 70120 521	16.07

DU 14-06-2023 AU 11-07-2023

NOM NUMERO DU FOURNISSEUR	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
TOILETTES PORTATIVES SAMI SANIBERT	11-07-23	14290	CIRC. 351035206	166.71	ENTR. BÂTISSE- TERRAINS(CC)	02 70120 521	166.71
FMX INNOV INC.	11-07-23	14291	CIRC. 416672	3,604.47	TRAV. CONSTR. CHAMPLAIN 2022 Résolution 2023-03-063	23 04001 000	
SMCONSUL			417079	4,805.96	TRAV. CONSTR. CHAMPLAIN 2022 RÉSOL 2023-04-084	23 04001 000	
SERVICES DE REBUTS SOULAN SOULANGE	11-07-23	14292	CIRC. 170814	4,268.45	ENT.ET REP. ÉGOUTS/POMPEX /ADE	02 41500 521	8,410.43
TRANSCOPIES INC.	11-07-23	14293	CIRC. 165648	800.66	ACTIVITÉS LOISIRS (2)	02 70150 414	4,268.45
TRANSCOP			165719	1,196.20	ACTIVITÉS LOISIRS CLARFEST -SOIR ESTIV	02 70150 414	
TUAC SECTION LOCALE 501 TUAC501	11-07-23	14294	CIRC. 2023-06-30	498.29	COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	55 13880 000	1,996.86
MUNICIPALITE VENISE- VENISE	11-07-23	14295	CIRC. 311	19,366.14	QUOTE-PART - BOUES 1 er trimestre 2023	02 41400 951	498.29
KAROLINE WARREN WARREN	11-07-23	14296	CIRC. 2023-06-28	22.50	TELEPHONE - BIBLIOTHEQUE	02 70230 331	19,366.14
			2023-07-07	22.50	INTERNET - BIBLIOTHEQUE	02 70230 335	
				69.11	FRS DÉPLACEMENT LOISIRS (2)	02 70150 310	114.11
TOTALX				55 CHEQUES	133,814.75		

DU 14-06-2023 AU 11-07-2023

NOM NUMERO DU FOURNISSEUR	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
LES PETROLES DUPONT DUPONT	30-06-23	1885	CIRC. 86430722	2,052.47	ESSENCE ET HUILE DIESEL - VOI.	02 32000 631	2,052.47
HYDRO-QUEBEC HYDROQ	16-06-23	1887	CIRC. 620802749649	833.61	ELECTRICITE ECLAIRAGE DES RUES 31 MAI	02 34000 681	833.61
HYDRO-QUEBEC HYDROQ	28-06-23	1888	CIRC. 625302739668	116.40	ÉLECTRICITÉ PF6	02 41400 681	116.40
HYDRO-QUEBEC HYDROQ	30-06-23	1889	CIRC. 619902755588	86.65	ÉLECTRICITÉ PF3	02 41400 681	86.65
HYDRO-QUEBEC HYDROQ	30-06-23	1890	CIRC. 619902755589	66.73	ÉLECTRICITÉ PF2	02 41400 681	66.73
HYDRO-QUEBEC HYDROQ	30-06-23	1891	CIRC. 626202737941	591.80	ELECTRICITE ADMINISTRATION HD	02 13000 681	591.80
HYDRO-QUEBEC HYDROQ	30-06-23	1892	CIRC. 626202737942	109.47	ELECTRICITE - GARAGE MUN.	02 32000 681	109.47
HYDRO-QUEBEC HYDROQ	30-06-23	1893	CIRC. 626202737943	286.64	ELECTRICITE - BIBLIOTHEQUE	02 70230 681	286.64
HYDRO-QUEBEC HYDROQ	30-06-23	1894	CIRC. 628902740039	98.40	ÉLECTRICITÉ PF5	02 41400 681	98.40
HYDRO-QUEBEC HYDROQ	30-06-23	1895	CIRC. 732703191623	136.36	ELECTRICITE - EDIFICES ADM.	02 13001 681	136.36
MINISTERE DU REVENU MINREY	14-06-23	1896	CIRC. DAS MAI	5,536.10	IMPOT PROVINCIAL A PAYER	55 13840 000	
				5,893.92	R.R.Q. A PAYER	55 13850 000	
				2,151.79	F.S.S. A PAYER	55 13860 000	
				644.92	RQAF À PAYER	55 13855 000	
				671.06	CSST A PAYER	55 13899 000	14,897.79
RECEVEUR GENERAL DU CANAD RECE01	14-06-23	1897	CIRC. DAS 31 MAI	4,447.28	IMPOT FEDERAL A PAYER 31 MAI	55 13810 000	
				1,275.49	ASSURANCE-EMPLOI A PAYER 31 MAI	55 13820 000	
ROGERS ROGERS	23-06-23	1898	CIRC. 2655823385	45.99	TELEPHONE/CELL ADMINISTRATION	02 13000 331	5,722.77
				49.88	TELEPHONE - GARAGE MUN.	02 32000 331	
				49.87	TELEPHONE	02 33000 331	145.74
TOTALX				13 PRELEV.	25,144.83		

DATE 11-07-2023 13:37
IMPRIME LE: 11-07-2023
MUN. DE SAINT-GEORGES-DE-CLARENCEVILLE

LISTE SELECTIVE DES DEBOURSES VENANT DES CHEQUES EN CIRCULATION
COMpte CIBC #6100813 (54 11201 000)
DU 14-06-2023 AU 11-07-2023

PAGE 6
DETAILLE

NOM NUMERO DU FOURNISSEUR	DATE	NUMERO STAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
			68 PAIEMENTS	158,959.58			